

## 50<sup>ème</sup> anniversaire du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche

lundi 1<sup>er</sup> juin 2015

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le président du Directoire d'ERDF et tous ses collaborateurs,  
Monsieur le Député, représentant du Conseil Départemental de l'Ardèche,  
Monsieur le Sénateur,  
Messieurs les Directeurs régionaux d'EDF et de GRDF et leurs collaborateurs  
Messieurs les Présidents du SDED et du SIDER  
Monsieur le Directeur adjoint de la FNCCR,  
Monsieur Bernard Berger, mon prédécesseur,  
Mesdames, Messieurs les Maires et Présidents de Communautés  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises et des administrations,  
Mesdames et Messieurs,

Nous voici réunis depuis ce matin pour célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire du SDE 07, dans ce cadre champêtre que la commune de Lyas, et je l'en remercie chaleureusement, a bien voulu mettre à notre disposition.

C'est un vrai plaisir pour moi que de vous voir si nombreux, vous représentants des 339 communes ardéchoises, entreprises partenaires, interlocuteurs des services de l'Etat, et tous ceux, collaborateurs et prestataires qui contribuent à l'action quotidienne du SDE 07 depuis plus de 50 ans.

En organisant cet anniversaire, nous avons souhaité que cette manifestation se déroule de la manière la plus conviviale possible mais quelle soit aussi l'occasion de réfléchir aux énergies de demain et au rôle essentiel que doit continuer à jouer le syndicat dans l'aménagement du territoire. C'est un grand honneur de pouvoir accueillir le numéro 1 d'ERDF. Monsieur Monloubou. Je vous remercie d'avoir trouvé un moment dans votre emploi du temps très chargé.

Mesdames, Messieurs, j'espère que vous aurez eu plaisir et trouvé de l'intérêt à écouter et questionner nos intervenants de ce matin, monsieur Olivier Bernard et les représentants d'ERDF, GRDF, EDF et de la FNCCR. Si j'en juge par le nombre et la pertinence des interventions de la salle, dans le domaine de compétences de chacun d'eux, les énergies et la question énergétique en général sont des sujets mobilisateurs.

Vous pourrez bien entendu, et de manière plus informelle, continuer à échanger avec eux et entre vous au moment du lunch.

Certains feront remarquer que cet anniversaire arrive un peu tardivement; je le concède bien volontiers. Il faut voir dans ces quelques mois de décalage de simples contraintes de calendrier.

Que de bouleversements intervenus depuis cet arrêté préfectoral du 5 mars 1964 qui scella la création du syndicat départemental d'électricité de l'Ardèche.

Par cet arrêté, le préfet de l'époque, Maurice ROCHE, autorise « la constitution entre toutes les collectivités ayant par délibération adhéré et approuvé le projet de statuts d'un organisme de groupement qui sera dénommé syndicat départemental d'électricité de l'Ardèche ».

Ce nouveau syndicat comprend alors 180 communes isolées et 23 syndicats intercommunaux regroupant 139 communes.

Sur l'ensemble de l'Ardèche, seuls 3 syndicats (groupant 30 communes) n'y adhèrent pas encore. Il s'agit des syndicats de St Etienne de Lugdarès, Vagnas et du Bas Vivarais.

La constitution du SDE 07 en 1964 est l'aboutissement d'une concertation entre l'association des maires de l'Ardèche, les services préfectoraux, la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et le conseil général. Elle faisait suite, en toute logique, à la mise en place du FACE, dans l'après guerre qui, je vous le rappelle, a permis et permet de financer l'électrification dans les zones rurales.

D'ailleurs, ce syndicat ne regroupait que des communes et des syndicats spécifiques et maintenant quelques communautés.

Mais il faut y voir avant tout la volonté des communes elles-mêmes.

En tant que propriétaires des réseaux basse et moyenne tension, elles avaient parfaitement compris l'intérêt de s'associer en un puissant groupement à l'échelle départementale, afin de discuter en interlocuteur valable, avec l'unique concessionnaire EDF, devenu ErDF, de la mise en application des nouveaux cahiers des charges.

En 1964, le siège est alors fixé à la Préfecture de l'Ardèche ; il n'a ni locaux, ni permanents.

L'activité est pilotée par les services de ce qu'on appelait la DDAF qui soumettaient aux élus les programmes annuels et les règles de participation des communes.

René GRANGIER, maire de Boucieu-le-Roi et président du sie Doux-Ormèze en est le 1<sup>er</sup> président.

A l'époque, l'électrification des bourgs s'achève, les besoins sont croissants et la préoccupation première est le renforcement des réseaux électriques.

Une décennie plus tard, en 1977, Joseph BONHOMME, maire et conseiller général de Coucouron devient président. Est-ce le fait du hasard si 2 présidents sur 4 ont été maires de Coucouron ?....

C'est sous sa férule que le SDE 07 prendra le virage de la décentralisation.

Pendant 20 ans, de 1977 à 1997, Joseph BOHNOMME sera l'artisan de l'organisation et de la structuration du Syndicat.

Sous sa mandature, le SDE 07 gagne en légitimité et monte en puissance en réunissant la totalité des 339 communes.

Si les tâches de secrétariat, comptabilité sont encore assurées de manière accessoire par les services de la ville de Privas, le SDE 07 dispose désormais de locaux et d'un ingénieur de la DDAF qui assure les programmes de travaux. La maîtrise d'œuvre étant encore confiée aux services de l'Etat. Les années 1990 marquent aussi une volonté d'autonomie, avec le recrutement d'autres salariés, l'affirmation du rôle d'autorité concédante vis à vis d'EDF, notamment au niveau du cahier des charges.

En 1996, le SDE 07 s'installe dans ses propres locaux et l'année suivante il décide de ne plus faire appel aux services de l'Etat pour la maîtrise d'œuvre. Il recrute, souvent en détachement, des techniciens de la DDE et de la DDAF chargés de l'électrification rurale.

Certains de ces chargés d'affaires sont d'ailleurs toujours en poste.

La présidence de Bernard BERGER, mon prédécesseur, présent aujourd'hui dans la salle, préfigure le SDE 07 tel que nous le connaissons aujourd'hui. Une collectivité indépendante, très implantée dans son territoire et dont la présence au service des communes ardéchoises va crescendo.

Gaz, énergies renouvelables et maîtrise d'œuvre de l'éclairage public pour le compte des communes, le changement de millénaire est synonyme de nouvelles compétences.

Ultime signe de cette évolution, le changement de dénomination intervenu en 2001 ; le Syndicat départemental d'électricité devient syndicat départemental d'énergies.

Depuis, notre champ d'actions et de services aux communes n'a cessé de croître, avec :

- la numérisation du cadastre,
- l'instruction des demandes d'urbanisme,
- le remplacement des ballons fluorescents,
- la rénovation énergétique des bâtiments communaux : Pour aller dans ce sens, je proposerai d'ailleurs au prochain comité syndical un règlement qui permettra de subventionner les communes pour ces travaux.
- la création de groupements d'achat pour le gaz et dans quelques jours pour l'électricité.

Et dès demain, il faudra compter avec nous pour

- l'implantation de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides,
- un accompagnement global des communes dans le domaine de l'éclairage public pour les aider au niveau de leurs achats d'énergie, de la maintenance de leur parc et de leurs travaux,
- une plus grande implication enfin, dans les énergies renouvelables que sont l'éolien et le photovoltaïque.

Aujourd'hui, en quelques chiffres, le SDE 07 c'est

26 salariés

400 chantiers annuels

14 millions d'euros d'électrification rurale

3 millions d'euros pour l'éclairage public

4,7 millions pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage

38 000 points lumineux en gestion.

Soit au total, plus de 20 millions d'euros injectés chaque année dans l'économie ardéchoise ce qui confirme la place importante du syndicat dans le développement économique de l'Ardèche.

Le SDE 07, c'est aussi un patrimoine de

13 404 km de réseaux électriques totalisant 328 189 usagers sur la concession et

663 km de canalisations de gaz pour 155 766 usagers sur la concession.

Un patrimoine que nous gérons pour le compte des communes qui, il faut le rappeler avec insistance, sont les propriétaires des réseaux de distribution d'énergie.

En adhérant au Syndicat, les communes nous ont délégué la propriété de leurs réseaux et c'est dans le cadre de ce mandat que nous exerçons le contrôle des concessions.

Le contrôle des concessions est le cœur même de notre mission de service public.

Cette mission, quoique peut-être moins visible que d'autres compétences, est pourtant prépondérante. Nous l'exerçons toute l'année, sur la base du cahier des charges signé avec nos concessionnaires :

- en 1993 avec ERDF pour l'électricité et

- en 2006 avec GRDF pour le gaz.

Si les relations avec nos concessionnaires, dignement représentés aujourd'hui, ainsi qu'EDF sont très bonnes au niveau local, il faut bien reconnaître qu'elles sont parfois plus compliquées à l'échelon national avec ERDF.

Cela s'améliore progressivement et la présence de Mr MONLOUBOU atteste de ce réchauffement ! Sachez que j'ai été parmi les premiers présidents à changer de vision et de stratégie ; j'ai compris que notre avenir et celui d'ERDF étaient étroitement liés, la péréquation tarifaire en étant le ciment.

Nous menons le même combat.

Jamais, le SDE 07 n'aurait pu atteindre le niveau d'expertise qui lui est unanimement reconnu, ni le rayonnement qui est aujourd'hui le sien sur tout le territoire ardéchois sans le concours de ses partenaires.

Je pense plus particulièrement à l'ADEME, grâce à laquelle peuvent ou pourront être conduites des opérations d'envergure telles que le remplacement de 18 000 ballons fluorescents en 3 ans, ou la prochaine implantation de 132 bornes de charges pour véhicules électriques.

Je pense aussi à la DDFIP avec laquelle nous avons pu numériser la totalité du cadastre des communes ardéchoises, Orange pour les appuis communs ou encore ADN.

Il faut également citer ces organismes ressources sur lesquels nous nous appuyons régulièrement ou avec lesquels nous menons des réflexions communes : Rhônalénergie, la Fédération nationale des collectivités concédantes et des régies, les syndicats d'énergie rhônalpins regroupés au sein de l'Uséra (et dont certains représentants m'ont fait le plaisir d'être présents aujourd'hui).

Je pense aussi à tous ceux qui concourent à la bonne marche de nos services et au bon déroulement de nos chantiers : la paierie départementale, le Facé, les entreprises et les bureaux d'études, les services de la Préfecture... et bien sûr nos 26 agents.

Depuis mon élection à la tête du SDE 07, je n'ai eu de cesse de capitaliser l'héritage de mes prédécesseurs et malgré un contexte économique morose générateur d'un ralentissement de nos activités traditionnelles que sont les extensions et les renforcements, d'insuffler un nouvel élan à cette collectivité.

Au delà des nouvelles compétences et des nouveaux services aux communes que j'ai évoqués plus haut dans mon intervention, j'entends défendre nos missions de service public, et plus généralement les spécificités de notre département à dominante rurale.

Il le faut, car le contexte législatif nous y contraint.

- Qu'il s'agisse du Projet de loi portant organisation territoriale de la République dit aussi projet NOTRe qui vise à revoir l'aménagement du territoire français et la décentralisation telle que nous la connaissons aujourd'hui et qui permet de transférer des compétences administratives de l'État vers des collectivités locales ;

- qu'il s'agisse encore du débat national et citoyen sur la transition énergétique qui vise à engager la France vers la sobriété et l'efficacité, le développement des énergies renouvelables et la transition écologique, dans des cadres communautaires et internationaux.

- ou même de la récente réforme liée au décret du Facé qui a requalifié, en France, nombre de communes rurales en communes urbaines.

Je précise à ce sujet qu'en Ardèche, grâce à nos excellentes relations avec la Préfecture et ERDF, il n'y a pas eu de bouleversement majeur.

Des technologies en perpétuelle évolution doivent aussi nous obliger à faire preuve d'une grande réactivité, et d'une grande adaptabilité.

Très concrètement, c'est aujourd'hui que nous devons conforter et optimiser les réseaux électriques pour les préparer aux technologies de demain.

C'est la condition *sine qua non* pour donner de nouvelles perspectives à ce Syndicat et aborder les 50 prochaines années.

Pour terminer mon propos, je tiens à remercier :

- très sincèrement les vices présidents et les membres du bureau pour leur travail, leur assiduité et leur confiance. J'y associe bien entendu les membres du comité syndical
- mais également l'ensemble du personnel, sous la direction de Mr Laurent Ricaud, qui démontre chaque jour son dévouement et ses compétences techniques.

Je n'oublierai pas les entreprises qui réalisent les travaux conformément aux commandes et dans les délais impartis.

Merci aussi aux communes et aux collectivités qui nous font confiance .Le syndicat est à votre service et à votre écoute.

Merci et félicitations aux organisateurs de cette manifestation : Patrick, Gérard, Pierre, Michel, Olivier, Laurent, Isabelle et les autres.

Et merci une nouvelle fois d'avoir répondu présents à notre invitation. Je vous propose à présent de poursuivre nos échanges autour du lunch.

Jacques GENEST  
Président  
Lyas, 1<sup>er</sup> juin 2015